

Feuillets d'information de la santé

Comportements sains, 2016



Date de diffusion : le 27 septembre 2017

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Feuillets d'information de la santé

Statistique Canada – N° 82-625-X au catalogue

Comportements sains, 2016

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) recueille des renseignements sur les divers comportements ayant une incidence sur la santé des Canadiens. Cet article combine quatre indicateurs de comportement influant sur la santé en un seul indice, appelé l'« Indice des comportements sains » (ICS), qui compte le nombre de comportements influant sur la santé d'une personne (usage du tabac, consommation d'alcool, activité physique et fréquence de consommation de fruits et de légumes). Un indice de 1 ou 0 est accordé selon que le comportement déclaré est sain ou non. L'ICS peut varier entre 0 et 4 selon le nombre de comportements sains déclarés.

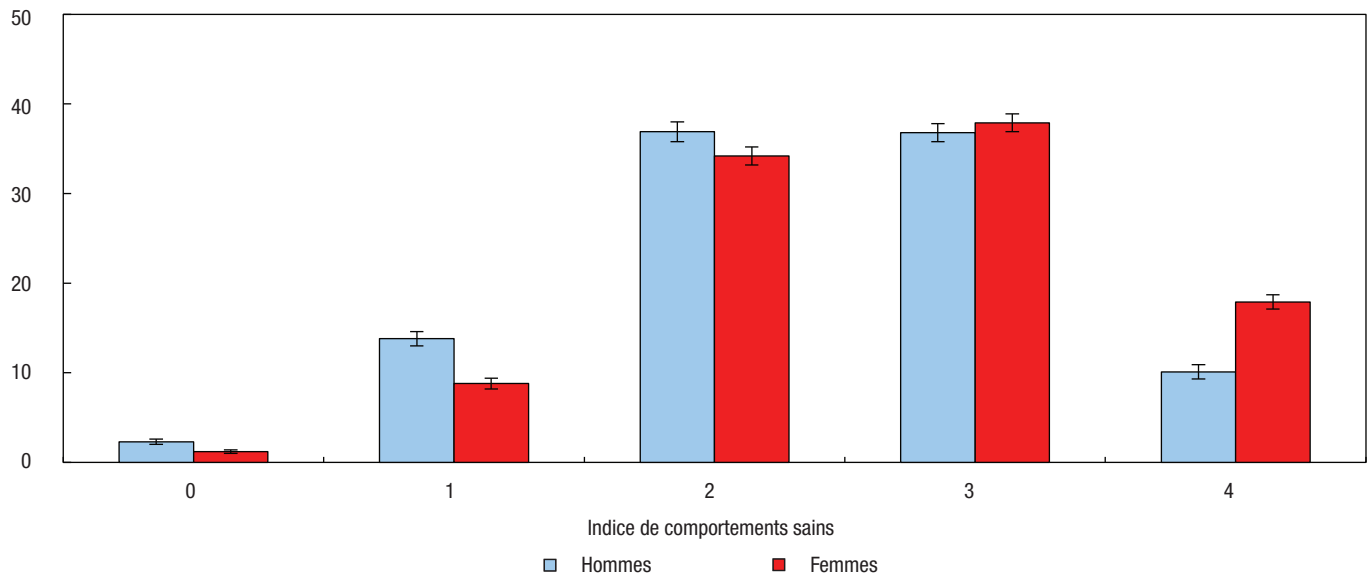
À titre d'exemple, une personne qui fume couramment (0), est physiquement active pendant au moins 150 minutes par semaine (1), consomme peu d'alcool (1) et mange des fruits et légumes au moins 5 fois par jour (1) aurait un indice de 3 (0+1+1+1).

En 2016, 51,5 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus (soit environ 13,5 millions de personnes) avaient un ICS de 3 ou 4, indiquant un niveau d'engagement plus élevé à l'égard des comportements sains¹.

Dans l'ensemble, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir un indice de 3 ou 4 (55,8 % des femmes, comparativement à 46,9 % des hommes)². La différence entre les sexes était attribuable à la probabilité plus élevée que les hommes soient des fumeurs ou des consommateurs abusifs d'alcool et à la probabilité plus élevée que les femmes consomment des fruits et légumes au moins cinq fois par jour. Ces différences ont été quelque peu contrebalancées par un taux plus élevé d'activité physique chez les hommes (graphique 1).

Graphique 1 Indice de comportements sains, selon le sexe, population à domicile âgée de 18 ans et plus, Canada, 2016

pourcentage

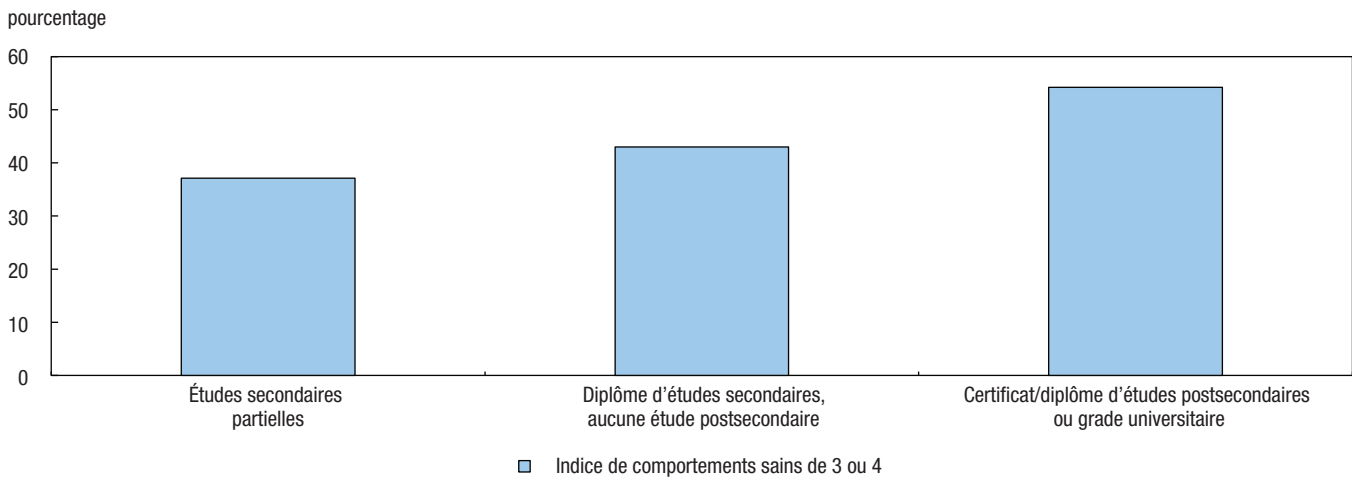


Note : Les lignes verticales superposées aux barres dans ce graphique représentent les intervalles de confiance à 95 %. Les intervalles de confiance indiquent le degré de variabilité de l'estimation.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2016.

La répartition de l'ICS variait en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint³ par le ménage. Lorsque le niveau de scolarité le plus élevé était inférieur à un diplôme d'études secondaires, 37,1 % des répondants présentaient un ICS de 3 ou 4. La proportion d'adultes ayant un indice de comportements sains de 3 ou 4 était la plus élevée lorsqu'un membre du ménage avait obtenu un diplôme d'études postsecondaires (54,2 %, graphique 2).

Graphique 2 Pourcentage d'adultes avec un indice de comportements sains de 3 ou 4, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, population à domicile âgée de 18 ans et plus, Canada, 2016



Note : Le plus haut niveau de scolarité atteint par un membre du ménage est déterminé à partir des niveaux de scolarité de tous les membres du ménage. Les études postsecondaires comprennent les certificats ou diplômes d'une école de métiers, d'un collège ou d'un cégep. Les lignes verticales superposées aux barres dans ce graphique représentent les intervalles de confiance à 95 %. Les intervalles de confiance indiquent le degré de variabilité de l'estimation.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2016.

La proportion des résidents ayant un ICS de 3 ou 4 était **la plus élevée** en Colombie-Britannique, où près de 60 % des résidents (59,7 %) ont enregistré un indice de cet ordre. Par rapport à la moyenne nationale, les résidents de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de déclarer chacun des quatre comportements sains associés à l'ICS. La proportion des résidents de Colombie-Britannique ayant déclaré une activité physique de 150 minutes ou plus par semaine était notablement supérieure à celle de toutes les provinces.

La proportion de résidents ayant un ICS de 3 ou 4 était **inférieure** à la moyenne nationale (51,5 %) dans les provinces suivantes :

- Terre-Neuve-et-Labrador (37,2 %)
- Nouvelle-Écosse (46,4 %)
- Nouveau-Brunswick (40,4 %)
- Manitoba (46,2 %)
- Saskatchewan (47,4 %)

La proportion de résidents ayant un ICS de 3 ou 4 a été environ la même que la moyenne nationale dans les autres provinces.

Veillez consulter le tableau 1 pour obtenir plus d'information à propos de la dérivation et de la signification de cet indice.

Tableau 1**Indicateurs de l'indice de comportements sains, comportements ayant des incidences négatives et positives sur la santé**

Indicateur de la santé	Comportement ayant une incidence négative sur la santé associé à une caractéristique :	Comportement ayant une incidence positive sur la santé associé à une caractéristique :
Activité physique ¹	Moins de 150 minutes d'activité par semaine	Physiquement actif - 150 minutes ou plus d'activité par semaine
Usage du tabac	Fumeur quotidien ou occasionnel (actuellement)	Non-fumeur (actuellement)
Consommation d'alcool	Consommation abusive d'alcool ² au cours des 12 derniers mois	Pas de consommation abusive d'alcool au cours des 12 derniers mois
Consommation de fruits et de légumes	A consommé des fruits et légumes moins de cinq fois par jour	A consommé des fruits et légumes au moins cinq fois par jour

1. Selon les Directives canadiennes en matière d'activité physique, « physiquement actif » signifie de faire chaque semaine au moins 150 minutes d'exercice physique aérobie d'intensité modérée à élevée (causant une respiration plus rapide et une sudation légère) en séances d'au moins 10 minutes.

2. On considère comme consommateurs abusifs d'alcool les hommes qui ont bu cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Chez les femmes, les consommatrices abusives d'alcool sont celles qui ont bu quatre verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Voir Consommation abusive d'alcool, 2016 (<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2017001/article/54861-fra.htm>).

Note : L'indice sommaire en matière de santé est calculé en additionnant 1 pour chaque caractéristique associée à une incidence positive sur la santé et 0 pour les comportements négatifs. À titre d'exemple, une personne qui fume couramment (0), est physiquement active (1), consomme peu d'alcool (1) et mange des fruits et légumes 5 fois par jour (1) aurait un score de 3.

Notes

1. Dans le présent article, les estimations qui renvoient à la moyenne nationale ou au taux canadien excluent les territoires. Il en est ainsi parce qu'une partie de la population des territoires était exclue de la couverture de l'ESCC en 2015. Seule la moitié des collectivités des territoires ont été visitées en 2015, l'autre moitié l'ayant été en 2016; les analyses fondées sur les données recueillies dans les territoires sont donc disponibles uniquement pour les cycles de deux ans de l'ESCC (p. ex., 2015-2016).
2. Dans le présent article, si deux estimations sont présentées comme étant différentes, cela signifie que la différence était statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % (valeur de p inférieure à 5 %).
3. Dans le cadre de ce feuillet d'information, la scolarité est répartie en trois catégories : moins qu'un diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires et diplôme/certificat d'études postsecondaires ou grade universitaire.

Données

D'autres données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes sont offertes dans le tableau CANSIM 105-0508 (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=1050508>).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, veuillez communiquer avec le Service de renseignements statistiques de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).